



Référence dossier : 780812082 003



# ÉTAT RÉCAPITULATIF DES INSTALLATIONS AUTORISÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC

au titre de l'arrêté municipal du 6 mai 2011 portant règlement des étalages et terrasses installées sur la voie publique

SNC LE ROYAL BAGNOLET

82, RUE BELGRAND à Paris, 20ème

est bénéficiaire d'une autorisation d'occupation du domaine public au droit du/des :

Nature du dispositif et localisation <small>à l'adresse, et le cas échéant, par rapport à l'entrée du commerce, vue face à la façade</small>		Longueur <small>(en mètres)</small>	Largeur <small>(en mètres, à partir du socle de la devanture)</small>	Période d'installation	
				du	au
<b>1 PLACE DE LA PORTE DE BAGNOLET</b>					
2	TERRASSE OUVERTE	8.00	5.60		
3	TERRASSE FERMÉE	8.60	2.80		
<b>179 RUE DE LA PORTE DE BAGNOLET</b>					
1	TERRASSE FERMÉE	6.05	1.40		
<b>82 RUE BELGRAND</b>					
4	TERRASSE FERMÉE	12.00	1.20		

L'autorisation est délivrée à titre rigoureusement personnel, et ne peut être, ni cédée, ni sous-louée.

Emplacement indicatif des installations autorisées :

